

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 05 juin 2026

Délibération N° DE_041_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	7	9
Date de la convocation : 01/06/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE

Représentés : Stéphanie CUEILLE représentée par Nicolas LACHAZE, Laura GAILLARD représentée par Valérie CARLES

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Mise en place d'une benne temporaire sur la commune

Mr le maire expose au Conseil municipal les propositions de mettre en place à la disposition des habitants de la commune une benne temporaire afin d'évacuer tous types de déchets.

Après avoir délibéré, Le Conseil municipal décide :

- la proposition de mettre en place à la disposition des habitants de la commune de Veyrières une benne temporaire de la société SAS HINDERCHIED RECUPERATION pour un coût total de 900 € TTC.
- Elle sera à la disposition des habitants sur la période du 10 août au 14 août 2026. Son emplacement sera choisi ultérieurement.
- Charge Mr le maire de prévoir cette somme au budget de la commune ainsi que les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD

Président de séance

Madame Valérie CARLES

Secrétaire de séance